

La Petite Bibliothèque Ronde

La Petite Bibliothèque Ronde (PBR) a été fondée grâce à une initiative privée d'Anne Gruner Schlumberger. Première bibliothèque conçue exclusivement pour les enfants, elle a été construite par l'Atelier de Montrouge dans un quartier populaire du Haut-Clamart, la cité de La Plaine. Le mobilier est signé par des grands noms du design du XXe siècle, Alvar Aalto, Harry Bertoia et Charlotte Perriand, entre autres.

En 1965, la structure a ouvert ses portes aux enfants du quartier et a très vite acquis une renommée mondiale grâce à la beauté des lieux, son utopie visionnaire et les valeurs pédagogiques qu'elle prône : **elle est l'une des premières bibliothèques à mettre l'enfant au cœur de ses actions en pratiquant une pédagogie active inspirée de Montessori et Freinet.**

Martine Franck, Edouard Boubat, Marc Riboud, Véra Cardot, Pierre Joly et Claire Denis y ont promené leurs objectifs. L'Impératrice du Japon l'a visitée en 1994.



La bibliothèque des enfants de Clamart, Martine Franck, 1965

Dès l'origine, la bibliothèque a été gérée par une association libre et indépendante, «La joie par les livres», et depuis 2007 «La Petite Bibliothèque Ronde».

En 1971, la mécène a fait don du bâtiment à la ville de Clamart, à la condition que les valeurs originelles de la bibliothèque guident son évolution future. Cette donation prévoyait le don du mobilier à l'Etat.

En février 2006, un conflit éclatait entre l'association La joie par les livres et le Maire de l'époque, Philippe Kaltenbach (PS). En effet, la ville de Clamart souhaitait à l'époque fermer les lieux en raison du non-respect des normes de sécurité au sein du bâtiment et de l'ouverture imminente d'une médiathèque municipale à proximité.

Pendant douze jours, les habitants du quartier ont occupé la bibliothèque afin d'en empêcher la fermeture.

Leur action collective a obtenu gain de cause. Après trois semaines de travaux de remise aux normes, la bibliothèque a rouvert et les enfants ont pu à nouveau lire entre ses murs.

En 2007, le mobilier de la bibliothèque a été classé au titre des Monuments Historiques.

En 2009, le bâtiment fut à son tour classé.

En 2014, Jean-Didier Berger (LR) a été élu Maire de Clamart et a lancé, non sans créer de polémiques, de nombreux chantiers dans la ville, notamment le réaménagement de la gare et la reconversion du Stade Hunebelle.

Peu de concertation, beaucoup de précipitation. Résultat : plusieurs collectifs de citoyens se sont créés pour coordonner leurs protestations, toujours vives à ce jour.

La ville de Clamart a supprimé les subventions de trois associations clamartaises à caractère social et culturel : «L'Autrement Bon», bar cabaret solidaire, «la Parenthèse», association d'aide aux familles, et la «Maison de la Création», lieu de pratiques artistiques pour les plus jeunes.

Les pouvoirs publics ont émis la volonté de mener à bien des travaux de rénovation du bâtiment de la bibliothèque des enfants de Clamart, sans concertation avec l'association affectataire des lieux. Le caractère urgent des travaux s'appuyait sur la présence supposée d'amiante dangereuse pour le public et l'insalubrité supposée des espaces d'accueil.

Pour lever tout doute et dans la mesure où la ville de Clamart lui refusait l'accès aux conclusions de son diagnostic amiante, la PBR a également fait procéder à un diagnostic par une entreprise indépendante. **Les deux diagnostics techniques, rendus publiques depuis, ont établi la présence d'amiante non-volatile dans les matériaux de construction du bâtiment. Elle ne représente aucun danger immédiat et nécessite simplement une évaluation périodique.** Par ailleurs, une commission de sécurité incendie a donné un avis favorable à l'accueil du public le 21 juin 2016.

Pour autant, la ville de Clamart a contraint, en juillet 2016, le conseil d'administration de la PBR à voter en faveur d'un déménagement dans l'urgence de l'équipe le 30 septembre 2016. **En échange de ce vote, la ville de Clamart s'engageait au renouvellement de la convention, au versement des subventions votées au Conseil Territorial du 14 avril 2015 et dues à la PBR pour l'année 2015, ainsi qu'à l'installation de l'association dans un local adapté à ses besoins.**

Le caractère urgent du déménagement de l'associa-

tion était toujours justifié par les pouvoirs publics par les conditions de sécurité et d'hygiène et par l'imminence des travaux commençant dès octobre 2016. Les élus ont refusé de donner toute garantie de retour de l'équipe au sein de ses murs originels. Il fallait d'abord déménager, puis discuter.

Concernant les subventions, le Territoire Vallée Sud Grand Paris, qui est chargé de verser les subventions de la Ville de Clamart, n'a pas honoré 40000€ de subventions pourtant votées pour l'année 2015 (soit 60% du montant), et n'a pas versé de subvention pour l'année 2016.

Bien que le budget de l'association ne soit composé qu'à hauteur de 45% de financements publics, le non versement des subventions par Vallée Sud Grand Paris a eu un impact conséquent sur le fonctionnement de la PBR. Ces retards de paiement seraient dus aux difficultés rencontrées par la fusion de plusieurs communautés d'agglomérations du Territoire : seule UNE comptable assurerait la totalité de la comptabilité de Vallée Sud Grand Paris...

L'association n'a disposé du bail des locaux provisoires qu'au 9 septembre 2016. Le Territoire s'était pourtant engagé à le faire parvenir courant juillet.

Le bail reçu s'est avéré inadapté pour différentes raisons :

- Il ne permettait qu'un accueil très limité du public. En réalité, seule une dizaine d'enfants aurait eu la possibilité d'accéder simultanément aux locaux de l'avenue Jean Jaurès.
- L'association avait à sa charge les travaux de rénovation de ces locaux et le règlement du loyer. Les montants évoqués étaient trop lourds pour l'association qui n'aurait pu maintenir ses effectifs actuels.
- Les locaux étaient situés à plus de trente minutes à pied de la PBR. De ce fait, la mission de proximité qui incombe actuellement à la bibliothèque se serait trouvée vidée de son sens. Les bibliothécaires auraient été éloignés de leur public habituel, notamment des nombreux enfants qui se rendent dans les lieux sans être accompagnés par des adultes. Ces jeunes lecteurs n'auraient eu la possibilité de rejoindre des locaux situés bien au-delà de la Cité de la Plaine.

Face au manque évident de garanties et au non-respect des engagements pris par la municipalité, le conseil d'administration de l'association s'est à nouveau réuni le 16 septembre 2016 afin d'évoquer son avenir.

En présence d'élus de la ville de Clamart et du Territoire Vallée Sud Grand Paris, le conseil d'administration a voté le refus du déménagement de l'équipe de la PBR. Il a également autorisé le Président de l'asso-

ciation, Olivier Ponsoye, à ester en justice pour défendre les intérêts de la PBR.

Des affiches de lutte ont commencé à apparaître sur les fenêtres et le panneau d'affichage de la bibliothèque le weekend des Journées du Patrimoine, les 17 et 18 septembre derniers.

Lors du Conseil du Territoire du 27 septembre 2016, son Président, **Jean-Didier Berger, a de son côté réaffirmé sa volonté de fermer la bibliothèque, de ne pas renouveler la convention avec la PBR et donc, d'arrêter le versement des subventions publiques du Territoire.** Il a considéré que la PBR occupait désormais illégalement les lieux. Il a également maintenu sa décision d'installer à terme, dans le bâtiment, l'équipe et les fonds la médiathèque municipale.

Ce choix de municipalisation du lieu manifeste la volonté de nier la qualité du travail d'expérimentation mené par l'association depuis 1965 et qui a contribué à sa reconnaissance internationale.

Depuis le 4 octobre 2016, des barrières sont en cours d'installation autour du bâtiment alors même que la bibliothèque est ouverte et accueille quotidiennement des enfants du quartier. Les marteaux-piqueurs sont chaque jour en action autour d'un Monument Historique, sans dialogue et sans vision. Le compte à rebours est lancé avant que des palissades de trois mètres de haut n'interdisent l'accès à la bibliothèque à ses salariés et son public.

Un collectif de soutien, Notre Petite Bibliothèque Ronde, a vu le jour en juin 2016. **Il milite activement pour des travaux de rénovation à la hauteur de la renommée de la bibliothèque, en concertation avec l'association PBR.**

Le 8 octobre dernier, le collectif a organisé une manifestation citoyenne devant la bibliothèque entourée de barrières.

À cette occasion, il a reçu le soutien d'anciens lecteurs et de jeunes lecteurs actuels, d'habitants du quartier, de Geneviève Patte (directrice de la bibliothèque en 1965), de professionnels de la lecture, de l'architecture et du patrimoine, de la petite-fille d'Anne Gruner Schlumberger, ainsi que de l'ensemble des ayant-droits, héritiers des architectes de l'Atelier de Montrouge.

Le Collectif Notre Petite Bibliothèque Ronde.
contact@soutienpbr.com
www.soutienpbr.com